

**INTENDANCE
ADJOINTE GESTIONNAIRE
Line GARREAU**

Courrier n°
Tel accueil : 04 73 26 56 95
Mél : int.0631502r@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 28/11/2023

Collège Charles Baudelaire
32 rue Baudelaire
63000 CLERMONT-FERRAND

Objet : VOYAGE SCOLAIRE EN POLOGNE

Un voyage scolaire est organisé du dimanche 03 mars 2024 jusqu'au mardi 12 mars 2024. L'effectif prévisionnel est de 29 personnes : 25 élèves (12 filles / 13 garçons) et 4 accompagnateurs (2 femmes / 2 hommes)

Le départ se fera du Collège Baudelaire – 32 Rue Baudelaire – 63000 CLERMONT-FERRAND.

Le déplacement se fera en bus.

Itinéraire aller : Clermont-Ferrand / Strasbourg / Nuremberg (Allemagne) / Prague (République tchèque) / Katowice (Pologne)

- Départ le dimanche 03/03 pour le camp du Strutof (région Grand Est). Hébergement avec repas du soir et petit déjeuner + panier repas du lendemain midi) à trouver au nord de Strasbourg.
- Lundi 04/03 : matin : visite du Parlement de Strasbourg puis trajet vers Nuremberg (prévoir le déjeuner) et Prague (hébergement à trouver à Prague + repas du soir + petit déjeuner du 4/03 + panier garni du lendemain midi)
- Mardi 05/03 : matin visite de Prague puis trajet vers Katowice

Préciser l'heure d'arrivée à Katowice.

Itinéraire retour : Katowice / Vienne (Autriche) / Munich (Allemagne) / Belfort / Clermont-Ferrand

- Départ soit le samedi après-midi (prévoir le repas du soir, le petit déjeuner et le repas du lendemain midi) soit le dimanche matin (prévoir le petit déjeuner si départ avant 6 h) vers Vienne (hébergement à trouver + repas du soir + panier garni du lendemain midi)
- Arrivée à Munich : hébergement + repas du soir + petit déjeuner + panier garni du lendemain midi
- Trajet de retour pour arriver à Clermont-Ferrand soit le lundi soir soit le mardi

Préciser la date et l'heure d'arrivée à Clermont-Ferrand

Le forfait comprendra obligatoirement :

La visite du Parlement de Strasbourg le lundi 4 mars au matin

Ne sont pas compris :

Hébergements et repas du mardi 05/03 soir au samedi 09/03 après le déjeuner (voir en fonction de ce qui est proposé comme date de départ).

Préciser obligatoirement :

- le nom des villes où ont lieu les hébergements et le type d'hébergement (hôtel, auberge de jeunesse, etc ...)
- le type de repas proposés (repas chauds, paniers repas ...etc...)
- le planning quotidien précis de l'organisation des journées incluant les visites effectuées, les temps d'arrêts pour les repas ou les temps d'arrêt obligatoires
- tout ce que le forfait ne comprend pas

Modalités de paiement :

Sur facture

Acompte 70 % maximum avant le départ – Solde définitif après la réalisation du voyage

En matière d'assurances préciser ce qui est inclus et les coûts en cas d'assurances optionnelles.

Critères d'attribution :

Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :

- Prix des prestations : 40%
- Qualité des services associés : 60%

L'engagement du collège sera matérialisé auprès du titulaire par un bon de commande et par contrat. conditionnés par l'inscription des familles. Dans le cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, le collège se réserve la possibilité de ne pas organiser le voyage.

Dépôt des offres :

Envoi par mél sur : int.0631502r@ac-clermont.fr

Date limite de dépôt des dossiers: lundi 18 décembre 2023 à 12h

Toute demande de renseignement complémentaire peut être adressée à Mme l'Adjointe-Gestionnaire par mél sur int.0631502r@ac-clermont.fr